Projet du Préventorium de Biez : les déplacements

Ces commentaires ne présument pas de notre adhésion au projet. Ils sont basés sur l'étude d'incidence, la réunion technique et des recherches Internet.

Dossier complet [à cette adresse.]

La mobilité est un des éléments importants, particulièrement le trafic routier. En effet, étant donné l'emplacement de ce projet, il n'est pas envisageable, avec les habitudes actuelles, de croire que les nouveaux habitants seront tous adeptes des transports en commun et des modes doux de déplacement.
Eu égard au nombre d'habitants, il est clair qu'un accroissement très net du nombre de véhicules se fera sentir à terme, particulièrement parmi les occupants des villas et des appartements. Quand bien même la résidence service est théoriquement destinée aux personnes âgées, outre le trafic généré par ces résidents, un trafic lié aux services, visites et personnels. Par ailleurs, le home actuel a obtenu l'autorisation d'ouvrir de nouveaux lits. Il est donc clair que là aussi, il faut s'attendre à une augmentation du trafic. Le tout sera vraisemblablement bien supérieur à ce qui est prévu par l'étude d'incidence.
Si l'avenue Felix Lacourt peut absorber ce trafic comme le prétend l'étude, il est clair que cela est faire fi des difficultés qui se produiront en aval. Certains craignent même que des itinéraires de « délestage » ne soient pris pas les conducteurs.

Par ailleurs, le trafic qui sera généré par un chantier dont la durée prévue est de cinq ans ne peut être négligé.

Il est donc clair, qu'en l'état, le projet en ce qui concerne la mobilité ne peut être que recalé.

L'Observatoire indépendant de l'environnement en Brabant wallon
Trop de Bruit en Brabant wallon ASBL
www.tropdebruit.be dossier complet sur www.citoyen-grez-doiceau.be